

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Du 4 avril 2019
De l'Association des Alumni HEC de la
Faculté des HEC de l'Université de Lausanne**

Ordre du jour

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1. Accueil | 7. Rapport des vérificateurs |
| 2. Nomination de 2 scrutateurs | 8. Adoption des comptes 2018 et décharge du Comité |
| 3. Approbation de l'Ordre du Jour | 9. Budget 2019 |
| 4. Procès-verbal de l'AG 2018 | 10. Cotisations |
| 5. Rapport du Président | 11. Élections |
| 6. Rapport du Trésorier | 12. Divers et propositions individuelles |

0. Préambule par le Président, Frédéric Gross

Il remercie l'assemblée et présente la nouvelle équipe du Bureau : Laetitia Fatio, Directrice et Flavia Ciaranfi, Directrice Adjointe et Responsable de projets.

1. Accueil

Laetitia Fatio, Directrice ouvre la 44ème Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à toutes et tous. Elle rappelle que l'Assemblée Générale sera suivie de la cérémonie de départ de Graziella Schaller puis de la conférence de Monsieur le Conseiller Fédéral, Guy Parmelin sur le thème de « Mondialisation, climat, bilatéralisme : la place économique suisse peut-elle rester sereine ? ».

Les sponsors se sont excusés mais Laetitia Fatio les remercient de leur soutien. Elle remercie tout particulièrement Maurice Lacroix et KPMG.

Elle remercie également la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne pour leur soutien et leur confiance. La Directrice, Laetitia Fatio remercie la Faculté des HEC pour sa précieuse aide financière.

La Directrice désigne et remercie Flavia Ciaranfi, Directrice Adjointe pour tenir le procès-verbal de cette Assemblée.

Laetitia Fatio relate que les convocations à l'Assemblée Générale ont été adressées à tous les membres par mail le 5 et le 11 mars, suivi par un rappel par courrier postal aux membres cotisants entre le 13 et le 15 mars, soit plus de 3 semaines avant la date de l'Assemblée de ce jour. Les dispositions de l'article 9 de nos statuts ont donc été respectées, cette Assemblée peut ainsi délibérer valablement.

2. Nomination de 2 scrutateurs

Laetitia Fatio remercie Pierre Roy et Bernard Mussler, qui acceptent de fonctionner comme scrutateurs.

3. Approbation de l'Ordre du jour de l'AG

L'ordre du jour de l'AG du 4 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

Laetitia Fatio passe la parole au Vice-Président, Monsieur Haja Rajaonarivo.

4. Procès-verbal de l'AG 2018

Haja Rajaonarivo informe que le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 23 avril 2018 a été soumis le même jour aux deux scrutateurs, Estella Liniger et Marc Chioloro, ceux-ci l'ont immédiatement ratifié, confirmant ainsi leur accord avec le compte rendu qui leur était présenté. L'original signé est à disposition au Bureau. Il en sera fait de même pour l'Assemblée de ce jour.

Handwritten initials and marks in blue ink, including a large 'B' and 'FC'.

5. Rapport du Président Frédéric Gross

Voir annexe pour les détails.

6. Rapport du Trésorier

Julien Cornamusaz commence par la situation financière de quelques projets majeurs (voir annexe – présentation AG - Slides 9 à 12).

Le trésorier présente ensuite les comptes 2018 et informe sur l'état de nos finances (voir annexe – présentation AG – Slides 13 et 14). L'exercice 2018 se solde par une perte de Frs 7'051.-, après une dissolution de la provision pour l'acquisition de nouveaux membres de Frs 6'625.-, et une dissolution de la provision pour publications de Frs 12'000.-.

Julien Cornamusaz repasse la parole à Laetitia Fatio, Directrice.

7. Rapport des vérificateurs

Laetitia Fatio annonce que Messieurs Richard Pfister et François Laffely, les deux contrôleurs, ont examiné les comptes. Richard Pfister lit leur rapport (annexé).

Richard Pfister remercie GS pour son travail et pour son accueil lors de leur mandat.

Monsieur Hedman demande une explication de la perte nette de 300 membres sur 3 ans. Frédéric Gross explique qu'à ce jour malheureusement il ne nous est pas possible d'avoir une réponse précise. Premièrement car il n'y a pas de réponse globale, chaque situation est différente. Deuxièmement car nous ne disposons pas d'un outil qui nous permette de conduire des analyses précises. La mise en place de ce nouvel outil est un objectif pour 2019 et cela nous permettra d'être plus fins sur l'analyse du pourquoi.

La Directrice passe la parole à Frédéric Gross.

8. Adoption des comptes 2018 et décharge au comité

- Le Président ouvre le vote sur l'adoption des comptes 2018.
Les comptes sont adoptés à l'unanimité.
- Il appelle au vote pour la décharge au Comité.
La décharge au comité est votée à l'unanimité.

9. Budget 2019

Le Président passe la parole à Laetitia Fatio qui présente, en préambule, les événements et objectifs pour 2019 (voir annexe – présentation AG - Slides 18 et 19)

La Directrice passe la parole à Julien Cornamusaz pour la présentation du budget 2019 (voir annexe). Aucune question de l'Assemblée à la suite de la présentation.

Julien Cornamusaz repasse la parole à Laetitia Fatio.

- La Directrice propose de voter l'adoption du budget 2019
Le budget est accepté à l'unanimité.

Laetitia Fatio passe la parole au Vice-Président, Haja Rajaonarivo.

Handwritten initials: A, P, FC

10. Cotisations

Haja Rajaonarivo prend la parole pour ce point. (voir annexe – présentation AG - Slides 23 et 24)

Il propose de renouveler la délégation obtenue en 2019 qui permet au comité de fixer le montant des cotisations pour 2020 entre 80.- et 100.-

- Le Vice-Président propose de passer au vote de cette délégation de compétences.
La délégation au comité est votée à l'unanimité.

11. Élections:

11.1 Election des membres du comité

Frédéric Gross remercie les membres actifs pour leur engagement.

Les membres actifs actuels du Comité sont présentés sur le slide 26 de l'Annexe – présentation AG.

Régis Martin ne se représente pas. Laetitia Fatio et Marco Lalos ont annoncé leur démission.

Les membres du comité à réélire sont :

- Le Vice-Président Haja Rajaonarivo,
 - Serge Roth,
 - Elodie Gysler, qui a pris le relais de Monsieur Lalos pour la responsabilité du dossier spécial du magazine
- Le Président propose de les réélire en bloc. Proposition acceptée par l'Assemblée.
Les 3 membres sont réélus par acclamation.

Le comité 2019-2020 sera donc conforme à celui présenté sur le slide 28 de l'annexe Présentation AG

11.2 Elections des vérificateurs de comptes

Deux vérificateurs de comptes et un suppléant sont élus pour 2 ans par l'Assemblée Générale (art. 15). Messieurs François Laffely (vérificateur) et Jacques Bussy (suppléant) ont décidé de ne pas se représenter. Laetitia Fatio les remercie de leur temps et engagement depuis 2003.

Monsieur Richard Pfister se représente.

Messieurs Daniel Maman et Paulraj Kanthia se proposent en tant que, respectivement, réviseur et suppléant.

- La Directrice propose de les élire en bloc.
Les 2 vérificateurs (Messieurs Pfister et Maman) ainsi que le suppléant (Monsieur Kanthia) sont réélus

Richard Pfister précise qu'il ne souhaite continuer que pour une année. Laetitia Fatio confirme que nous avons pris note de son souhait de démissionner après une année afin de mettre en place un tournus.

12. Divers et propositions individuelles

La Directrice demande si l'Assemblée souhaite faire une proposition. Ce n'est pas le cas.

LFA Informe que la lecture du PV incombe aux scrutateurs qui approuveront ce compte-rendu, en considérant que les signatures des scrutateurs apposées au bas de ce document vaudront pour ratification de la part des membres présents.

Laetitia Fatio remercie Flavia Ciaranfi pour la prise du PV.

La partie officielle de l'Assemblée générale prend fin.

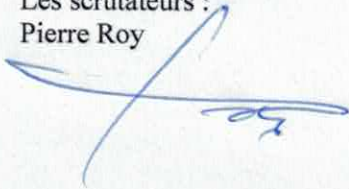
Le président, Frédéric Gross



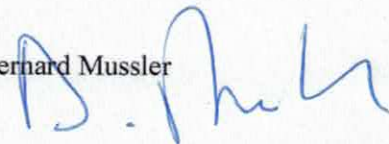
La secrétaire, Flavia Ciaranfi



Les scrutateurs :
Pierre Roy



Bernard Mussler



Lausanne, le 4 avril 2019